

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.







Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâtis ○ Non bâtis ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 13/05/2024**

Commune	Lieux-dits	Ha a ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60					
NOTRE DAME D'ESTREES CORBON	"Chp St Jean"	17 48 22	◐	□	▲
Transmission d'un haras d'élevage avec reprise d'un salarié.					
BEAUMAIS	"Le Chemin de Caen"	00 93 90	○	□	▲
Labour.					
LIVAROT PAYS D'AUGE SECTION LIVAROT	"Les Travers - Pré de la Couture St André"	17 95 52	○	□	▲
Diverses parcelles agricoles en nature d'herbage.					
ERAINES	"Le Pot Plein"	10 21 40	○	□	▲
Labour. Libre au 1er/10/2024.					
FOURNEVILLE	"Du Mont Chéron"	00 71 65	◐	□	▲
Une parcelle en nature d'herbage avec présence d'un petit bâti.					
SAINT HYMER	« Le Grand Verger – La Grande Cour – Le Pré du Trefle – Pré Goguet »	7 95 80	○	□	▲
Une parcelle en nature d'herbage.					
ISIGNY-SUR-MER (NEUILLY-LA-FORET)	Les Pièces Neuves	22 35 27	○	□	▲
Parcelles de marais.					
SAINT MARTIN AUX CHARTRAINS	hameau aux pouchains	18 88 16	◐	□	▲
Ensemble parcellaire en nature d'herbages avec anciens bâtiments d'habitation et d'exploitation					
SOULEUVRE EN BOCAGE SECTION SAINT MARTIN DES BESACES	Blancapierre	2 87 24	○	□	▲
herbage					
LINGEVRES	les chambrettes	2 80 90	○	□	▲
Parcelle de labour					
50 MANCHE - 02 31 47 23 64					
SAINT-MAURICE-EN-COTENTIN	'Clos de l'epine'	0 87 20	○	□	▲
GRANDPARIGNY [CHEVREVILLE]	Le Hamel	2 32 02	○	□	▲
LA BLOUTIERE	Le Clos de l'Epine & Le Court Champ	1 80 00	○	□	▲
Parcelles en nature de labour					
SAINT-SAUVEUR-VILLAGES	VILLAGE ROUXEL - ST-MICHEL	1 47 39	○	□	▲
Parcelle en herbe					
LE TANU	Le Champ Long, L'Acture, Le Grand Champ, Le Champ aux Lièvres, Le Chemin aux Lièvres & Le Champ de Haut	3 29 91	○	□	▲
CAVIGNY	LE CHENE AU RENARD, LES HAUTES LANDES, L HOTEL MASSE	4 90 08	◐	□	▲
Propriété équestre, comprenant écurie, parcelles en nature d'herbage					
MONTAIGU LA BRISETTE	Clos au Prince	0 97 30	○	□	▲
JUVIGNY LES VALLEES	LISLERIE - LE MESNIL-TOVE/ LA HELANDIERE MESNIL-TOVE	10 78 30	◐	□	▲
Ensemble parcellaire comprenant une maison d'habitation et diverses dépendances					
PERCY EN NORMANDIE	Le Ronceray	6 13 03	○	□	▲
SARTILLY BAIE BOCAGE - EXTENSION : LE GRIPPON	LA PROVOSTIERE LA ROCHELLE, LA NOE, JARDIN LA COUR CHAMPCEVON	10 59 68	○	□	▲
SOURDEVAL	La Brière & La Brière de Haut	2 82 20	○	□	▲
61 ORNE - 02 31 47 23 67					
RAI	2 Ferme des Bordelans	2 21 44	○	□	▲
SAINT GILLES DES MARAIS	Le Haut Latay	6 38 60	○	■	▲
Bail rural environnemental					
SAINT PHILBERT SUR ORNE	Bois des Ruisseaux	0 30 60	○	□	▲
Parcelles en nature de bois-taillis - Zonage A					
CHAMPSECRET	Le Vivier	6 22 09	○	□	▲
Maintien de l'exploitant en place - Biens dont les productions sont déclarées relever (pour tout ou partie) de l'Agriculture Biologique.					
TELLIERES-LE-PLESSIS	La Veillère	2 40 75	○	□	▲
27 EURE – 02 35 59 66 97					
SAINT VINCENT DU BOULAY	LE CRESSON	01 75 50	○	□	▲
Parcelle de labour, drainée, libre après enlèvement de la récolte 2024.					
AUTHOU	CHAMPS DE LAUNAY	02 33 00	○	□	▲
Parcelles en nature de labour, libres après enlèvement de la récolte 2024.					
BONNEVILLE-APTOT	LES TERRES A NOROLLE	05 05 00	○	□	▲
Parcelle de labour (surface sous réserve d'arpentage).					
BOSROBERT	LES BRUYERES	3 82 33	○	□	▲
Parcelles de prairie					

LA FERTE SAINT SAMSON Biens situés en zones ZNIEFF de Type 1 et 2.	"Les Brouillards"	3 20 52			
ARGUEIL Recherche uniquement d'un maraîcher pour une location par Convention de Mise en Exploitation de 3 campagnes - avec la présence d'un bâtiment.	"Les Bouleux"	2 46 81			
YVILLE SUR SEINE	"Grande Boulière"	1 12 11	